



N° 081 /MEMP/DC/PFCOM/SP

Porto-Novo, le 21 août 2023

COMMUNIQUE



Dans le cadre de la poursuite du processus de dématérialisation des différentes prestations offertes par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, il a été procédé le mercredi 16 août 2023, au lancement de l'opération d'obtention en ligne des relevés de notes du Certificat d'Etudes Primaires (CEP) session de juin 2023.

A cet effet, les parents de candidats sont invités à se rapprocher du Directeur de l'école de leur(s) enfant(s) afin d'obtenir un code devant leur permettre de télécharger une seule fois, le relevé de notes suivant les instructions annexées au présent communiqué.

Toutefois, lesdits relevés de notes sont également disponibles en version papier dans les Circonscriptions Scolaires ou Régions Pédagogiques.

J'invite par la même occasion, les parents de candidats de même que tous les acteurs du sous-secteur des enseignements maternel et primaire à éviter de s'adonner à des actes de rançonnement autour de cette opération.

Aussi, voudrais-je mettre en garde contre toute organisation de nature à facturer les prestations allant dans le sens du téléchargement desdits relevés de notes. Des dispositifs sont mis en place pour détecter et mettre à la disposition des instances compétentes, tout faussaire qui s'y adonnerait.

Les Directeurs Départementaux des Enseignements Maternel et Primaire, les Chefs de Régions Pédagogiques et les Conseillers Pédagogiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne du respect des présentes dispositions.

Salimane KARIMOU.-
Ministre des Enseignements Maternel et Primaire,